

COMMUNITY OF PRACTICE ON LEAD IN PAINT

Organized by the SAICM Secretariat and the University of Cape Town

Publié: 2 of 2021

Date de discussion: 9th June 2021

Résumé de discussion

Sujet de discussion: La reformulation est tout à fait possible.

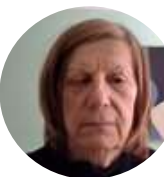
La deuxième discussion sur la communauté de pratique du plomb dans la peinture (LiP CoP) pour 2021, présentée par Branko Dunjic et Vojislavka Satric du NCPC Serbie, Jeiel Guarino de l'IPEN et Monica Alcala Saavedra de PPG-Comex, a examiné trois questions axées sur la reformulation des peintures au plomb. , avec les discussions centrées sur l'état actuel de la reformulation dans le monde, quelles peuvent être les motivations de la reformulation et quels sont les besoins pour rendre la reformulation possible.

Pour voir la présentation PowerPoint de la discussion, [cliquez ici](#)

ABOUT THE PRESENTERS



Branko Dunjic dirige un centre de production plus propre en Serbie, créé dans le cadre d'un projet parrainé par l'ONUDI depuis 2007. En 2017, il a été élu président du RECPNet, réseau mondial de centres de production plus propre soutenu par l'ONUDI et l'ONU Environnement.



Vojislavka Satric est ingénieur chimiste et expert technique clé sur le projet. Elle travaillait dans l'industrie de la peinture en tant que directeur technique, directeur exécutif, directeur de la recherche et du développement. Elle travaillait au Centre de production plus propre de Serbie en tant qu'experte en crédit-bail chimique et production plus propre.



Jeiel Guarino travaille est un militant mondiale travaillant sur l'élimination des peintures au plomb d'IPEN, qui vise à mettre fin à la fabrication, l'importation, l'exportation, la vente et l'utilisation de peintures contenant du plomb et de revêtements de surface similaires dans le monde entier. IPEN est un réseau mondial d'ONG dans plus de 125 pays qui travaillent ensemble pour un monde dans lequel les produits chimiques toxiques ne sont plus produits ou utilisés de manière à nuire à la santé humaine et à l'environnement.

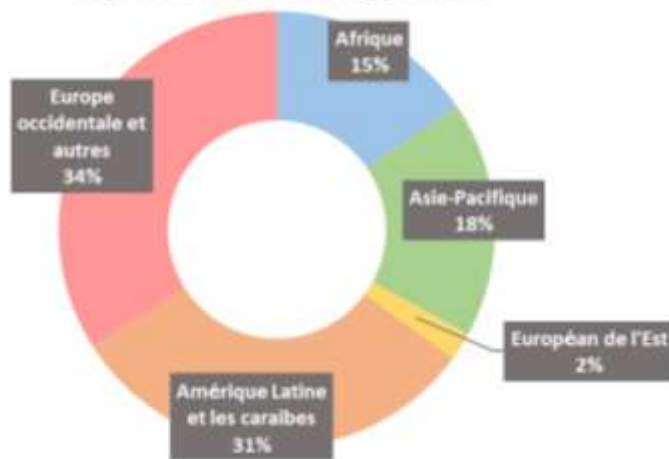


Monica Alcala Saavedra a un doctorat en chimie de l'Université du Texas à Austin et une carrière de 20 ans dans l'industrie de la peinture et des revêtements, y compris son poste actuel de directrice de la qualité et des services techniques pour PPG-Comex, l'un des principaux fabricants et distributeurs de peinture basé au Mexique. Elle est également présidente du Comité national mexicain de normalisation technique pour les peintures et revêtements (COTENNAREC).

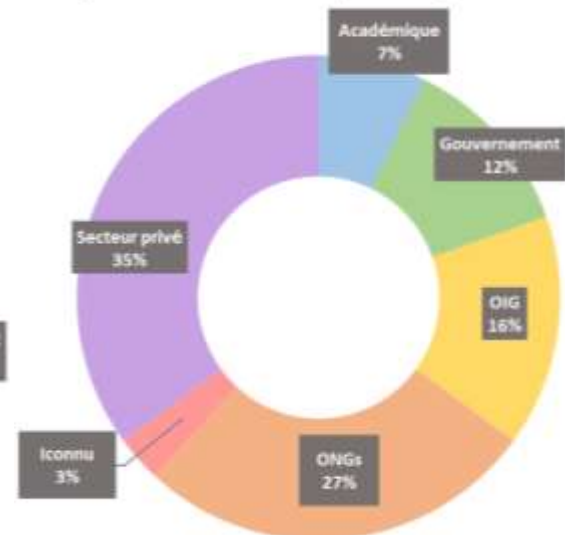
DISCUSSION 2021 2 RÉPARTITION DE LA PRÉSENCE

TOTAL DES PARTICIPANTS À LA DISCUSSION 2 : 97
Femmes – 43%
Hommes – 51 %

Représentation régionale



Représentation des parties prenantes



Clé :
OIG – Organisations intergouvernementales
ONGs – Organisations non gouvernementales

Lead in Paint Community of Practice 2021 Discussion 2 Résumé

1. La reformulation est tout à fait possible. **La peinture faite avec des composés sans plomb aurait une teneur en plomb inférieure à 90 ppm.** La plupart des participants de différents pays et entreprises à la discussion étaient familiers avec la reformulation et ont mentionné comment la reformulation se déroule. **Si la reformulation est possible, les prix des produits reformulés sans plomb ajouté intentionnellement sont généralement plus élevés (environ 60 à 70 % des cas).** L'inverse existe aussi. Par exemple, en Chine, une peinture de bonne qualité peut être trouvée à un prix inférieur. **La Lead Paint Alliance invite les participants à les contacter** pour d'autres questions, à passer en revue les directives techniques sur les directives de reformulation de la peinture et à travailler avec des fournisseurs alternatifs.
2. Les **principales motivations de la reformulation de la peinture au plomb** mises en évidence par les participants comprenaient les **réglementations nationales**, la concurrence sur le marché, **la sécurité des travailleurs et des utilisateurs d'usine, la demande ou les exigences des consommateurs**, en particulier les exigences d'exportation, **la gestion des produits et la responsabilité sociale des entreprises.** Cependant, une baisse des bénéfices de la vente de peinture sans additifs au plomb a été mentionnée, car dans certains pays, les alternatives aux pigments au plomb sont beaucoup plus chères.
3. Des barrières existent toujours et pourraient empêcher la reformulation de la peinture. **Certains des défis** de la reformulation de la peinture au plomb incluent le coût plus élevé des pigments sans plomb par rapport aux pigments au plomb. **Il faut des incitations fiscales à l'importation** (telles que des crédits d'impôt pour les pigments sans plomb importés ou des taxes réduites sur les ingrédients sans plomb) et **l'exploration d'autres incitations pour promouvoir la reformulation de la peinture.** L'application des réglementations existantes n'est pas rigoureuse dans certaines juridictions dotées de réglementations, ce qui **peut nécessiter une surveillance et une suivie directes** supplémentaires du marché. L'amélioration de l'accès aux tests et certifications par des tiers et la prise en compte du coût des tests sont également à l'étude. Les consommateurs avertis peuvent entraîner une augmentation de la demande de peinture sans plomb ajouté et pigments sans plomb, soutenant ainsi les conditions d'ajustement des coûts pour permettre des alternatives sans additif au plomb sur le marché.
4. Les consommateurs avertis peuvent entraîner une augmentation de la demande de peinture sans plomb ajouté et pigments sans plomb, soutenant ainsi les conditions d'ajustement des coûts pour permettre des alternatives sans additif au plomb sur le marché.

ANNEXE

RÉSUMÉ DÉTAILLÉ DE LA DISCUSSION 2021 2

Avis de non-responsabilité : les informations contenues dans ce condensé représentent les opinions des membres participant de différents groupes de parties prenantes exprimées au cours de la discussion. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement l'opinion ou la politique déclarée du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Secrétariat de la SAICM, du FEM ou de l'UCT, et la citation de noms commerciaux ou de processus commerciaux ne constitue pas une approbation.

LA DISCUSSION A ÉTÉ STRUCTURÉE AUTOUR DE TROIS QUESTIONS ET LES PRINCIPALES APPORTS DE DISCUSSION DES PARTICIPANTS SONT PRÉSENTÉS SOUS CHACUNE :

Q1. Sur la base de vos connaissances, quel est le statut de la reformulation de la peinture dans votre entreprise, communauté ou pays? Quels succès de reformulation connaissez-vous?

BANGLADESH (ONG)	<ul style="list-style-type: none">- Il existe plusieurs marques de peinture en dessous de 50 ppm.- Standard of Testing Institution a publié un règlement établissant une limite de 90 ppm en 2018.- La plupart des entreprises ont déjà reformulé leurs peintures conformément à la réglementation 90 ppm.- Les petites entreprises utilisent encore les restes des plus grands fabricants, ce qui conduit finalement à une utilisation informelle des pigments au plomb.
CAMEROUN (ONG)	<ul style="list-style-type: none">- Des actions de sensibilisation et de plaidoyer ont été menées au Cameroun par le CREPD.- L'Etat, par arrêté ministériel de septembre 2017, a fixé la teneur en plomb des peintures à 90 ppm.- Cela a mis la pression sur les PME pour que la teneur en plomb des peintures soit de 90 ppm.- Malgré cela, le pays fait face à un manque de connaissances de la part des travailleurs et des consommateurs.- Il existe également un manque d'équipements adéquats pour contrôler la teneur en plomb des peintures.
ÉQUATEUR (ONG)	<ul style="list-style-type: none">- Trois des quatre entreprises participant au projet sont parvenues à un processus de reformulation réussi.- Une limitation est la disponibilité des pigments dans le pays.
EGYPTE (Académique)	<ul style="list-style-type: none">- L'Égypte a mis en œuvre plusieurs initiatives dans le domaine de la « Production plus propre ».- Il y a eu quelques projets dans le domaine de l'« Eco-étiquetage » dans différents secteurs industriels.- Il y a aussi un projet dans le domaine du « Secteur des Peintures » qui est attendu.
EGYPTE (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none">- Des peintures sans additif au plomb sont déjà disponibles sur le marché.- La distribution de ces peintures est entravée pour deux raisons principales :<ul style="list-style-type: none">- Le prix est la première raison, car les peintures sans plomb sont très chères par rapport aux peintures traditionnelles.- La deuxième raison est l'absence d'une bonne sensibilisation des utilisateurs finaux aux avantages d'utiliser des peintures sans additif au plomb au lieu d'autres peintures traditionnelles et l'effet nocif de ces peintures traditionnelles pour les utilisateurs finaux et les formulateurs eux-mêmes.
INDONÉSIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none">- Les fabricants de peinture sont actuellement capables de produire des peintures sans additif au plomb (surtout les grands fabricants).
L'IRAN (Académique)	<ul style="list-style-type: none">- En Iran, la plupart des usines de l'industrie de la peinture ont des laboratoires comme d'habitude.- Il y a une grande quantité de recherches qui sont en cours depuis plus de 2 décennies dans le milieu universitaire.- Le processus se passe bien.
MADAGASCAR (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none">- Les données exactes sur l'état de la reformulation sont inconnues.

	<ul style="list-style-type: none"> - Cependant, avec le soutien du Projet d'élimination de l'exposition au plomb (LEEP), la teneur en plomb des peintures de 20 producteurs et importateurs de peintures dans le pays, y compris de petits producteurs, est actuellement testée. - Les résultats de l'analyse serviront de base à la question de la reformulation. - Faire des enquêtes et sondages pour connaître l'état de la place de la reformulation de la peinture dans notre pays sera envisagé.
MALAISIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernement malaisien travaille actuellement sur une norme de peinture au plomb. - La Malaysian Paint Manufacturers Association et ses membres contrôlent 80 % du marché de la peinture et la plupart d'entre eux se sont engagés et sont passés à la peinture sans plomb.
MEXIQUE (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité n'est pas un problème, reformuler ou non est une question de coûts. - Les pigments sans plomb sont plus chers. - Les entreprises mondiales au Mexique sont alignées sur les réglementations mondiales et leurs formules ont été mises à jour avec un contenu sans plomb. - Mais il existe un marché économique qui a besoin de prix plus bas, pour le Mexique.
NÉPAL (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Sur la base de la couverture du marché, les producteurs de peinture avec plus de 80% de la couverture du marché ont reformulé leur produit. - Sur la base du nombre de marques de peinture, 40 % des marques de peinture nécessitent encore une reformulation. - Le gouvernement du Népal a promulgué des normes obligatoires de peinture au plomb de 90 ppm pour toutes les peintures le 22 décembre 2014. - Elle est effective depuis le 20 juin 2015. - Depuis lors, une amélioration remarquable s'est produite dans la formulation de la peinture sans plomb. - Toutes les grandes entreprises, nationales et multinationales, ont reformulé leurs produits. - Certaines PME ont encore besoin de reformuler. - Il est important de noter que parfois, même s'il existe une loi, beaucoup violent la loi et ne la respectent pas.
PHILIPPINES (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - En vertu de l'ordonnance administrative 2013-24 du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (DENR), ou de l'Ordonnance sur le contrôle chimique du plomb et des composés du plomb, le plomb dans les peintures architecturales, décoratives et domestiques a été progressivement éliminé le 1er janvier 2017. - Le plomb dans les peintures industrielles a été éliminé progressivement le 1er janvier 2020. - Il existe déjà des règlements administratifs et des politiques qui réglementent l'utilisation, la fabrication et la distribution de peintures contenant des niveaux de plomb supérieurs à 90 ppm. - Cependant, tout récemment, sur la base d'une analyse en laboratoire commandée par EcoWaste Coalition, une teneur élevée en plomb, bien supérieure à 90 ppm, a été trouvée dans les peintures en aérosol vendues dans les magasins de détail.
RUSSIE (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les membres de la Russian Quality Paint Association, il a fallu environ un an pour remplacer les ingrédients contenant du plomb dans TOUTES les formulations. - Les travaux ont été terminés il y a 5 ans.
AFRIQUE DU SUD (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none"> - Une reformulation est en cours car des peintures sans plomb sont disponibles, mais toutes les peintures ne sont pas encore sans plomb. - S'il n'y a pas de pression pour changer, alors la reformulation n'aura pas lieu, car changer les formulations coûte de l'argent.
SRI LANKA (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Oui, la reformulation est tout à fait possible. - Les PME ont pu passer à la peinture sans danger pour le plomb en utilisant des ingrédients de bonne qualité.
TANZANIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Certains fabricants de peinture ont reformulé leur peinture. - Pas sûr du statut.
TANZANIE (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - Déjà reformulé pour les peintures sans plomb.
LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les revêtements destinés aux consommateurs aux États-Unis doivent contenir moins de 90 ppm de plomb sec. - Actuellement, des travaux sont en cours sur la mise en œuvre des réglementations dans le monde pour adopter des réglementations similaires.
EPA des États-Unis (Président du Conseil consultatif de la	<ul style="list-style-type: none"> - La Lead Paint Alliance a hâte d'en apprendre davantage sur les progrès réalisés au Vietnam avec la nouvelle norme technique nationale sur la peinture au plomb.

Lead Paint Alliance)

VIETNAM (NGO)

- Réglementation technique nationale récemment lancée sur les limites de teneur en plomb dans les peintures depuis fin décembre 2021 à des niveaux de:
 - < 600 ppm juste après l'entrée en vigueur de la réglementation technique nationale.
 - < 90 ppm après 5 ans depuis l'entrée en vigueur de la circulaire.
- Le règlement technique national récemment lancé est un grand progrès pour le Vietnam car il n'y a jamais eu de règlement relatif aux peintures au plomb.
- En conséquence, les producteurs de peinture devront réformer leurs techniques de production pour adopter le nouveau règlement.

DÉCLARATIONS DU PRÉSENTATEUR (NCPC Serbie) :

- **Question: Pourquoi les fabricants de peinture doivent-ils être incités à produire des produits plus sûrs?**
 - Les peintures au plomb sont bien établies, avec de bonnes performances.
 - S'il n'y a pas de loi, alors il n'y a aucune motivation pour la changer.
 - Par incitations, nous entendons également fournir des informations sur les raisons pour lesquelles le plomb est un problème de santé et devrait être supprimé.
 - Certains fabricants ne sont pas conscients des risques pour la santé.
- En Serbie, il n'y a plus de peintures contenant du plomb depuis 20 ans déjà.
- **Pour plus d'informations sur le plomb dans la reformulation de la peinture, y compris le projet de directives de reformulation de la peinture, veuillez visiter:**
<https://saicmknowledge.org/program/lead-paint>
- **Le projet de directives techniques sur la reformulation de la peinture est disponible ici:**
<https://saicmknowledge.org/library/draft-technical-guidelines-paint-reformulation>

Tout au long de la discussion, des sondages informels ont été menés pour aider à encourager la discussion entre les participants. Ils ne fournissent aucune donnée représentative mais fournissent plutôt un instantané des points de vue des participants.

Résultats du sondage 1 (N=23) :

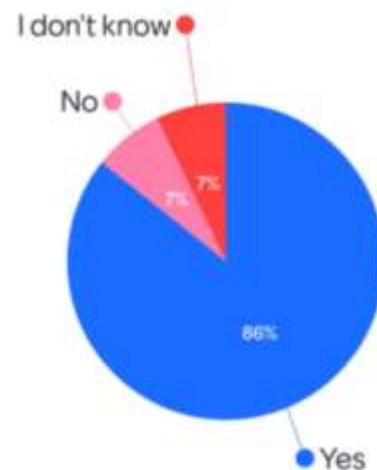
Une reformulation a-t-elle lieu dans votre pays et/ou organisation ?
Veuillez préciser oui, non ou je ne sais pas et le nom de votre pays.

Oui – 23 (100 %)

- Pays qui ont dit « oui » :
- Bangladesh
- Colombie (en revêtements architecturaux)
- France
- Indonésie
- L'Iran
- Jordan
- Malaisie (pas toutes les entreprises de peinture)
- Mexique
- Pérou
- Philippines
- Serbie (déjà terminé)
- Afrique du Sud
- Sri Lanka
- Suède (déjà terminé)
- Royaume-Uni (pour tous les revêtements décoratifs)
- États-Unis d'Amérique (déjà terminé)

Résultats du sondage 2 (N=28)

Les parties prenantes de l'industrie s'engagent-elles dans la conversation sur la peinture principale dans votre pays ?



Q2. D'après votre expérience, qu'est-ce qui motive les entreprises à reformuler leur peinture pour éliminer le plomb ajouté?

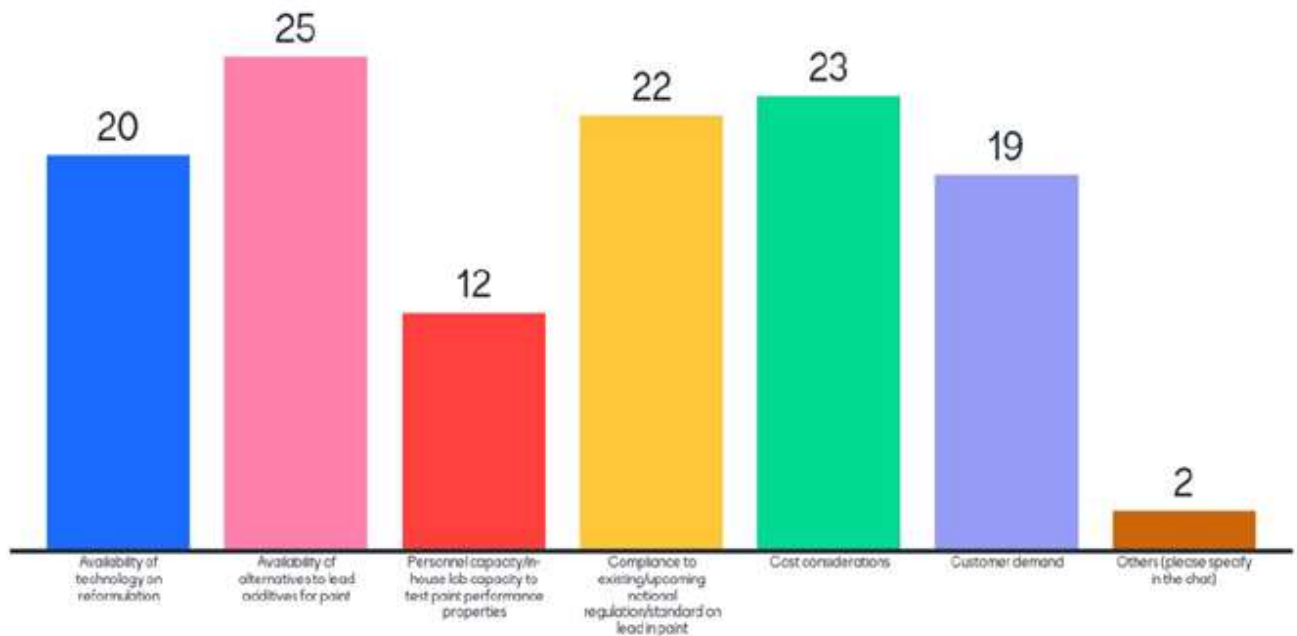
BANGLADESH (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation. - Pression médiatique. - Régulation.
CAMEROUN (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations sont les incitations les plus fortes pour motiver les entreprises à reformuler leur peinture pour éliminer le plomb ajouté. - En plus de cette compréhension les effets du plomb sur leurs travailleurs et consommateurs ainsi que la peur de voir leur image ternie sont également de bons facteurs de motivation.
ÉQUATEUR (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Règlements.
EGYPTE (Académique)	<ul style="list-style-type: none"> - Il est suggéré de motiver la « communauté industrielle et commerciale » ciblée à travers différents packages de motivation, à la fois positifs et négatifs, tels que les suivants : - Subventions financières pour moderniser certaines lignes de production au sein de la communauté industrielle ciblée. - Appui technique par des cabinets de conseil gouvernementaux et internationaux et des experts compétents. - Restriction légale comme motivation négative pour la communauté industrielle visée.
EGYPTE (Gouvernement))	<ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernement doit soutenir les entreprises de peinture sans plomb en leur offrant un régime fiscal moins élevé par rapport aux producteurs de peintures traditionnels. - De plus, donner à ces peintures sans plomb une plus grande part de marché et des approvisionnements énergétiques à bas prix.
FRANCE (Private sector)	<ul style="list-style-type: none"> - Règlements. - La santé des travailleurs. - Pression du marché. <ul style="list-style-type: none"> - Demande des consommateurs pour une substance non toxique.
L'IRAN (Académique)	<ul style="list-style-type: none"> - Prix et incitations.
ITALIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Règlements.
JAMAÏQUE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises peuvent être motivées lorsque les clients choisissent leur produit comme étant le produit le plus sûr du marché. (Remarque: Les gouvernements peuvent utiliser les dispositions d'étiquetage dans les lois sur les peintures au plomb à deux fins principales : pour indiquer la conformité avec une limite nationale de concentration de plomb établie, ou pour fournir des avertissements aux utilisateurs de peintures et autres produits de revêtement qui sont exemptés de ces limites nationales, ou les deux.) - Une fois que toutes les entreprises suivront un étiquetage standard déclarant l'ingrédient de la peinture et indiquant « pas de plomb ajouté », alors les clients auront les informations pour les aider à choisir judicieusement lors de leurs achats. - Actuellement, la Jamaïque et la Communauté des Caraïbes (CARICOM) révisent les normes pour la limite de plomb dans la peinture. - Un étiquetage standardisé avec des informations adéquates fait partie de cette discussion. - Un élément important de l'infrastructure nécessaire localement est la capacité de surveiller les peintures sur le marché. - Une partie du processus d'examen consiste à examiner la méthode recommandée et l'infrastructure en place pour une mise en œuvre efficace.
MADAGASCAR (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none"> - Certains producteurs déclarent qu'ils n'utilisent plus de plomb dans leurs peintures en raison du danger. - D'autres préfèrent ne pas vendre de peintures à base de solvants mais vendent plutôt des peintures à base d'eau, si la peinture à base d'eau contient moins de plomb. (Remarque: Des projets de démonstration de tests de peinture et de reformulation ont montré que les solvants et les bases aqueuses peuvent contenir du plomb.) - C'est déjà encourageant mais il y a encore beaucoup de travail à faire, comme le manque de capacité à reformuler. - L'absence d'informations sur l'importance et la faisabilité de l'élimination progressive du plomb, peut avoir peu d'incitation à changer la formulation au niveau des petits producteurs.
MALAISIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Raisons réglementaire. - Demande du marché, notamment à l'export. - Néanmoins, grâce à des tests, nous avons trouvé du plomb dans les peintures qui ont des étiquettes sans plomb.

MEXIQUE (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementation. - Lorsqu'un client souhaite utiliser des peintures sans plomb. - Attestation. - Activités environnementales. - Objectifs mondiaux pour les entreprises mondiales. - Lorsque les clients ont des directives strictes pour les spécifications des produits nécessaires. - Coût. - Réputation.
NÉPAL (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Concours. - Réglementation gouvernementale. - Taux de revenu plus élevé des peintures sans plomb par rapport aux peintures au plomb. - Taux de revenu. <ul style="list-style-type: none"> - Revenu de la vente d'un litre de peinture sans plomb vs revenu de la vente d'un litre de peinture au plomb. - Norme de plomb obligatoire du gouvernement.
PHILIPPINES (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Règlements. - Image publique. - Demande du marché pour des produits de peinture plus sûrs. - Demande des consommateurs. - Mise en œuvre de la politique plus stricte. - Impacts environnementaux et sanitaires. - Bonne réputation de l'entreprise.
RUSSIE (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - Avantage concurrentiel. - Réglementation de l'État. - Demande du consommateur pour les informations de sécurité du revêtement.
SERBIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementation. - Pression du marché - La Loi type propose une certification par un tiers pour éviter la présence de plomb dans les peintures labellisées sans plomb. - Visitez www.saicmknowledge.org pour les méthodes de test. - Les alternatives sont souvent plus chères et c'est pourquoi la législation et l'application sont nécessaires
AFRIQUE DU SUD (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none"> - Règlements qui assureront le changement dans l'utilisation et la surveillance de la peinture au plomb. - Pression publique. - Demande des consommateurs. - Le suivi et l'évaluation des produits sur le marché doivent être effectués en permanence.
TANZANIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité d'entreprise. - La nouvelle norme légale adoptée en 2017. - Faire ce qu'il faut pour la santé des travailleurs et des consommateurs. - Concurrence sur le marché au sein du pays et de la sous-région Afrique de l'Est. - Conformité aux normes et réglementations. <ul style="list-style-type: none"> - Il existe des normes juridiquement contraignantes en Tanzanie et dans la Communauté d'Afrique de l'Est (6 pays)
LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementation. - Gestion des produits. - Les exigences des clients. - Des produits sans plomb sont disponibles. - Les prestataires proposent un support technique, mais les coûts ne sont pas compétitifs.
ROYAUME-UNI (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité des ouvriers de l'usine et des utilisateurs.
EPA des États-Unis (Président du Conseil consultatif de la Lead Paint Alliance)	<ul style="list-style-type: none"> - Lorsqu'on se réfère à la certification par un tiers dans la Loi type pour la réglementation de la peinture au plomb, cela concerne les « laboratoires » utilisés pour les tests, et non « l'étiquetage ». - Intéressant de voir que dans certains cas plutôt que des lois, c'est la disponibilité d'alternatives qui sont des facteurs pour les entreprises.
VIETNAM (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Avec le nouveau règlement technique national, les entreprises de peinture doivent demander à reformuler.

- Une autre motivation est de répondre à la demande d'exportation de leurs produits de peinture vers les pays qui ont des exigences/réglementations strictes sur la peinture au plomb.
- En raison de l'exigence d'un groupe de consommateurs dans leurs localités, car les gens sont de plus en plus conscients de leur santé et des ingrédients du produit qui pourraient affecter leur santé et leur environnement.

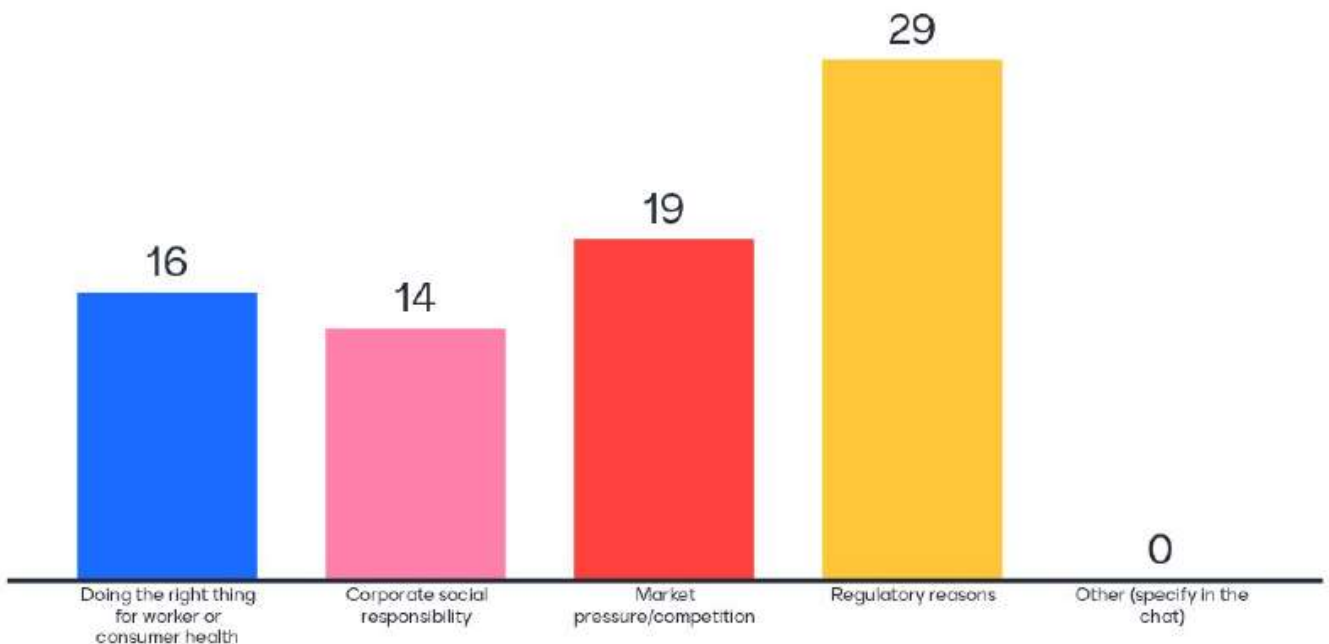
Résultats du sondage 3 (N=29) :

Quels facteurs votre entreprise (ou les entreprises de votre pays) a-t-elle pris en compte lorsqu'elle a commencé à reformuler la peinture? (Plusieurs réponses peuvent être choisies)



Résultats du sondage 4 (N=32) :

Quelles sont les motivations de votre entreprise (ou des entreprises de votre pays) pour fabriquer et promouvoir des peintures sans plomb? (Plusieurs réponses peuvent être choisies)



Q3. Quels moyens voyez-vous pour surmonter les obstacles potentiels à la reformulation de la peinture dans votre entreprise, votre communauté ou votre pays?

BANGLADESH (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementation stricte. - Application de la réglementation. - Veille continue du marché. - Manque de compétence technique des PME.
CAMEROUN (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Les matières premières sans plomb doivent être disponibles sur le marché en temps réel et à moindre coût.
COLOMBIE (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - L'information est critique, en particulier auprès des consommateurs. - Les consommateurs sont ceux qui exigent certains produits.
ÉQUATEUR (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler main dans la main avec les autorités pour mener des campagnes de sensibilisation sur les effets du plomb sur la santé. - Cela devrait impliquer les sociétés de production, d'importation et de distribution.
EGYPTE (Académique)	<ul style="list-style-type: none"> - Les obstacles qui peuvent devoir être surmontés sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Barrières économiques dues à l'inflation, pandémie de Covid 19 etc... - Obstacles financiers dans certaines entreprises de la communauté ciblée en raison de problèmes financiers graves. - L'initiative suggérée de « Lead Substitution » en Égypte pour surmonter ces obstacles pourrait effectuer « un inventaire sectoriel » comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Préparation d'une liste de toutes les entreprises liées aux peintures, industrielles et commerciales, impliquées dans l'exportation, l'importation, la manutention, le stockage, le transport, etc. - Un « inventaire des peintures contenant du plomb » devrait être mis en œuvre pour déterminer la communauté ciblée. - Évaluation du budget nécessaire à la mise en œuvre d'une « initiative de reformulation des peintures en Égypte » à l'échelle nationale pour assurer une production plus propre. - Un programme d'initiative détaillé pourrait être convenu ultérieurement par les parties intéressées.
EGYPTE (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none"> - Le pays donnera la possibilité aux peintures formulées sans plomb d'avoir une plus grande part de marché en diminuant le coût de leur production. - Une deuxième solution principale consiste à sensibiliser les consommateurs et les travailleurs de l'industrie aux impacts nocifs des peintures contenant du plomb lors des étapes de production et d'utilisation.
FRANCE (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - Une façon de surmonter le problème des prix est de passer de la vente au poids au prix en volume. - Les pigments de plomb sont lourds alors que les alternatives sont plus légères.
INDONÉSIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Incitations et réglementations. - Approcher le gouvernement et les acteurs économiques. - Partage d'informations sur les conséquences et l'impact du plomb sur notre environnement et notre santé.
L'IRAN (Académique)	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les pays en développement doivent travailler sur les questions d'APPLICATION. - L'Iran a besoin de plus de relations et de communications entre les universitaires et l'industrie. - Il y a beaucoup de recherches en cours mais elles ne sont pas communiquées à l'industrie.
ITALIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Les PME ont été interrogées sur les obstacles et, à la suite de cela, ont été mises en relation avec des fournisseurs de matières premières de bonne qualité, car c'était le principal obstacle. - Au cours de ces discussions, l'un des laboratoires a accepté de leur accorder une réduction sur les tests de peinture. - Certains voulaient avoir la certification par un tiers, mais le coût les empêchait de le faire.
JAMAÏQUE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - L'obstacle potentiel que je prévois est la résistance au changement de l'industrie et des décideurs. - Il est également nécessaire d'avoir une compréhension globale de l'objectif du changement et de la manière dont les acteurs de la santé et de l'industrie peuvent travailler ensemble pour rendre la transition réalisable.
MADAGASCAR (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès à l'information est très important par le biais d'ateliers. - Par exemple, pour les petits producteurs, car la plupart d'entre eux ne savent pas que la reformulation est possible avec leur peinture. - Par ailleurs, accompagner ces petits producteurs dans le processus de reformulation serait utile.
MALAISIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien/incitations pour les PME car le coût et l'équipement sont des obstacles. - Des installations d'essai abordables aideront également à soutenir cette transition dans les PME.
MEXIQUE (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - Le coût des pigments sans plomb est le principal obstacle. - La réglementation serait un bon début. - Augmenter les compétences techniques.

	<ul style="list-style-type: none"> - Relations avec les fournisseurs. - Au Mexique, nous pouvons aider les clients de l'industrie de la peinture à reformuler au même coût pour le marché architectural mais pas pour les peintures industrielles. - La société ne comprend pas les conséquences de l'utilisation de peinture au plomb et les fabricants mexicains préfèrent l'utilisation de pigments au plomb. - Ainsi, le partage d'informations serait précieux et utile.
NÉPAL (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Le principe du bâton et de la carotte doit être adopté. - Exonération des taxes à l'importation et à l'exportation pour l'importation et l'exportation d'intrants, de matières premières, de technologies et de produits sans plomb. - Renforcement des capacités des agences gouvernementales (ressources humaines et technologie, personnel de laboratoire, etc.) pour effectuer le suivi régulier du marché et de l'industrie. - Surveillance périodique de la conformité par les autorités de régulation. - Bonne coordination et collaboration entre et parmi les organismes de réglementation des normes de peinture au plomb et les organismes de réglementation des importations/exportations (par exemple, les autorités douanières). - Appui technique aux PME tel que des bancs d'essai pour un groupe de PME en mode PPP. - Il serait bon de recevoir des informations sur les coûts, la comparaison des pigments alternatifs et l'équipement.
PHILIPPINES (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Incitations fiscales et soutien aux PME. - Promouvoir/reconnaître les entreprises de peinture qui mettent en œuvre une reformulation. - Participation proactive de toutes les parties prenantes - gouvernement, entreprises, milieu universitaire, société civile et communauté. - Aux Philippines, le DENR, l'organe directeur, a cessé de délivrer des permis d'importation pour les pigments de plomb et autres additifs au plomb pour la peinture depuis 2020. - L'industrie de la peinture a cessé d'importer des pigments de plomb et d'autres additifs après l'entrée en vigueur du règlement.
RUSSIE (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - Obtenir des accords avec des clients clés, d'abord, et avec des chaînes de bricolage leaders. - Réglementation technique de l'État. - Le volume d'ingrédients sans plomb (à la fois fabriqués localement et importés) augmente chaque année en Russie.
SERBIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Au cours du projet GEF-SAICM dans sept pays, il a été constaté que de nombreuses PME ne disposent pas de broyeurs ; ainsi, ils sont incapables d'utiliser des pigments solides sans plomb. - En Serbie, la législation interdit la production, le commerce et l'utilisation de pigments contenant du plomb. - Il existe quelques exceptions, notamment pour les revêtements industriels et les peintures artistiques.
AFRIQUE DU SUD (Gouvernement)	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des programmes d'incitation, tels que des incitations fiscales pour la fabrication de peintures sans plomb. - Faciliter les droits d'importation et d'exportation. - Normalisation entre les perspectives régionales, en ce qui concerne les droits d'importation et d'exportation, pour faciliter les échanges.
TANZANIE (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité régulière des matières premières. - Amélioration de l'accès aux installations de laboratoire. - Renforcement des capacités du personnel de laboratoire, des fabricants de peinture et des responsables de l'application des normes.
POLO (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation est fondamentale. - Les incitations sont également mais nécessitent d'abord une sensibilisation des entreprises.
LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (Secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - Les coûts ne sont pas assez compétitifs. - Des réglementations cohérentes doivent être adoptées dans le monde entier pour favoriser la transition.
VIETNAM (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des activités de communication pour améliorer les connaissances de la communauté sur la peinture au plomb afin que non seulement les consommateurs mais aussi les producteurs de peinture se rendent compte que les produits de peinture sans plomb doivent être appliqués largement pour leur santé et pour un environnement de vie plus sain. - Renforcer le dispositif de suivi de la mise en œuvre de la réglementation des peintures au plomb. - Améliorer l'étiquetage de la teneur en plomb et autres métaux lourds dans les produits de peinture. - Avoir des certifications sur la peinture sans plomb pour les producteurs de peinture.
DÉCLARATIONS DU PRÉSENTATEUR (PPG-Comex) :	<ul style="list-style-type: none"> - La peinture au plomb architecturale est interdite au Mexique depuis 2015. - L'application de la réglementation est en effet un défi.

- Les directives de reformulation de la peinture élaborées dans le cadre du projet SAICM GEF pourraient être utiles aux PME pour aborder la reformulation du plomb:
<https://saicmknowledge.org/library/draft-technical-guidelines-paint-reformulation>
- Question: Qu'en est-il des revêtements non architecturaux?
 - L'extension de l'interdiction aux peintures non architecturales est envisagée pour la mise à jour du règlement en 2021.

Résultats du sondage 5 (N=34):

Des pigments sans plomb sont-ils actuellement disponibles dans votre pays?
Veuillez préciser oui, non ou je ne sais pas et le nom de votre pays.

Oui – 29 (85 %)

Non – 3 (9%)

Je ne sais pas - 2 (6%)

Les pays qui ont dit "oui":

Bangladesh
Chine
France
Indonésie
L'Iran
Malaisie
Mexique
Népal
Philippines
Serbie
Afrique du Sud
Sri Lanka
Suède
Royaume -Uni

Les pays qui ont dit "non":

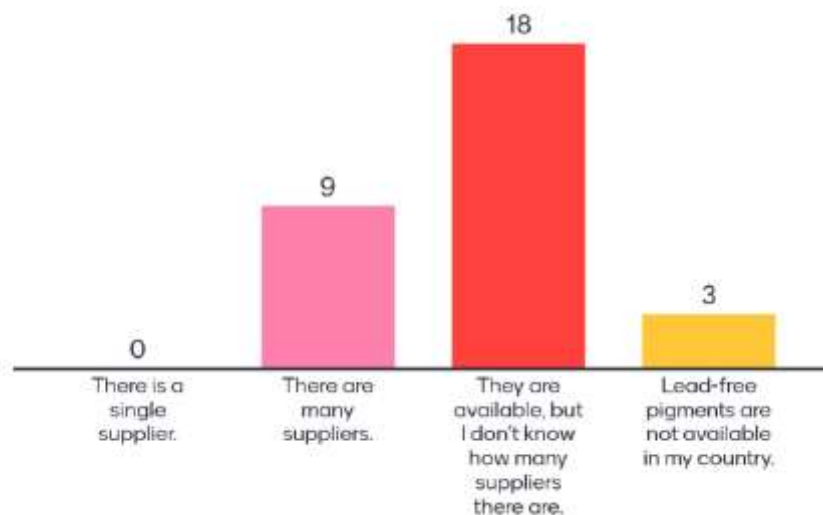
Équateur
Indonésie
Jordan

Les pays qui ont dit "Je ne sais pas":

Viêt Nam

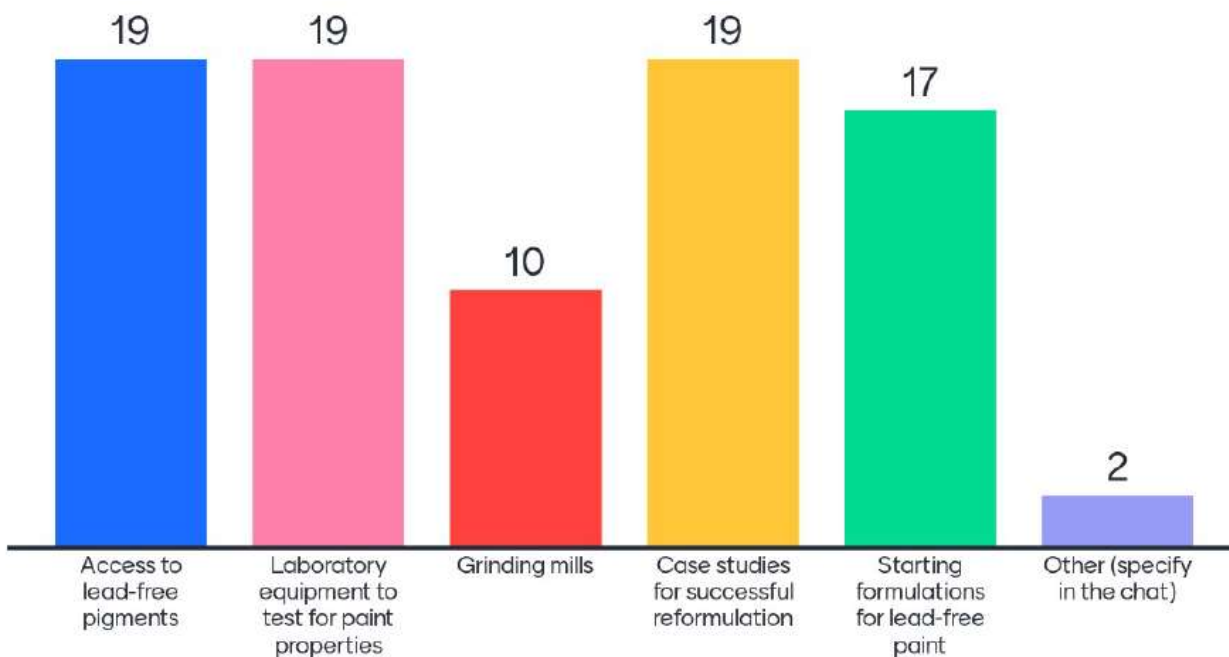
Résultats du sondage 6 (N=30):

Si des pigments sans plomb sont actuellement disponibles dans votre pays, quelle est la situation de l'approvisionnement?



Résultats du sondage 7 (N=24):

De quel type d'informations et d'équipements avez-vous besoin pour une reformulation réussie? (Plusieurs réponses peuvent être choisies)



Ressources utiles:

- **Projet de directives techniques du PNUE sur la reformulation des peintures, disponible sur :** http://www.saicm.org/Portals/12/Documents/GEF-Project/Lead-Paint/Lead_Paint_TG_Draft_25032019.pdf.
- **Remarque :** Lorsqu'elles seront disponibles, les directives finales seront publiées sur <https://saicmknowledge.org/program/lead-paint>.
- **Défis pour les petits et moyens fabricants de peinture (PME) (Module G. de la boîte à outils pour établir des lois pour éliminer la peinture au plomb ; note : la boîte à outils sera mise à jour en 2021) disponible sur :** <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/22857/Module%20G%20SME%20Challenges%20FINAL.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- **Directives techniques du PNUE sur les présentations de l'atelier de validation de la reformulation de la peinture disponibles sur** <https://saicmknowledge.org/event/validation-workshop-paint-reformulation-guidelines>

LiP CoP: Le Secrétariat de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) et la Division de la santé environnementale de l'Université du Cap (UCT) ont créé cette communauté de pratique (CoP) pour favoriser les discussions en ligne et aborder les questions clés sur le plomb dans la peinture (LiP) parmi les parties prenantes des gouvernements, des organisations internationales, de l'industrie, des universités et de la société civile.

Cette CoP contribue au projet SAICM/GEF sur la composante de gestion des connaissances sur les questions de politique relative aux produits chimiques émergents. Cette activité est soutenue par le projet ID: 9771 du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur les meilleures pratiques mondiales sur les problèmes émergents de politique chimique dans le cadre de *l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM)*.

Si vous avez des questions ou avez besoin d'éclaircissements sur cette initiative, veuillez contacter le Secrétariat de la SAICM à saicm.chemicals@un.org ou UCT à uctcops@outlook.com.

Rejoignez la LiP CoP sur: <https://saicmknowledge.org/community>